

# Volley-ball

Lieu de pratique : En cours de définition

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 11e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Toute situation ou tout cas non prévu par le présent règlement sera arbitré par le Comité d'organisation.

## Article 1 : Cadre général

Le tournoi de volleyball des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE) se déroule selon les règles officielles de la Fédération Française de Tennis (FFT). Certaines adaptations peuvent toutefois être apportées afin de tenir compte du contexte spécifique des JNSE et leurs rencontres sportives interentreprises.

## Article 2 : Définition des catégories

Catégories d'âge :

- **+ de 40 ans** : catégorie ouverte exclusivement aux participants **nés en 1986 ou avant**.
- **Open** : catégorie ouverte à tous les participants sans limite d'âge.

Catégories de sexe :

- Femmes
- Hommes

## Article 3 : Epreuves proposées

Les tournois proposés sont les suivants :

- Un tournoi **féminin** en **Open**
- Un tournoi **féminin** en **+ de 40 ans**
- Un tournoi **masculin + de 40 ans**
- Un tournoi **masculin** en **Open**
- Un tournoi **mixte** en **+ de 40 ans**
- Un tournoi **mixte** en **Open**

## Article 4 : Composition des équipes

**Une équipe** comprend **6 joueurs minimum** et **12 joueurs maximum**.

L'équipe mixte doit comprendre **3 femmes et 3 hommes** avec systématiquement **3 femmes sur le terrain**.

## Article 5 : Format de la compétition et déroulement d'un match

Le tournoi de volley-ball est organisé de la façon suivante :

- Sous la forme de phases qualificatives
- Suivies d'une phase finale

(Ou sous la forme d'un championnat unique, en fonction du nombre d'équipes engagées dans l'épreuve).

#### Déroulement d'un match :

Chaque match se dispute au **meilleur des trois sets** :

- Les **deux premiers sets** se jouent en **25 points**,
- Pour des raisons de gestion du temps, à **24-24**, la règle des deux points d'écart ne s'applique pas,
- En cas d'égalité à **1 set partout**, le **3<sup>e</sup> set** est joué en **15 points avec 2 points d'écart**.

Les pauses entre les sets sont limitées à **5 minutes maximum**.

La hauteur du filet est de 2,35 mètres (règlement tournoi mixte). 2,43 mètres pour les hommes, 2,24 mètres pour les femmes.

#### **Article 6 : Classements et récompenses**

Les équipes sont classées selon le système suivant :

1. Nombre total de points,
2. Résultat de la confrontation directe en cas d'égalité,
3. Différence entre le nombre de parties gagnées et perdues,
4. Différence entre le nombre de sets gagnés et perdus,

Les classements sont établis **par catégorie** (masculin, féminin, mixte – Open et +40 ans).

#### **Article 7 : Equipements et matériel**

Les ballons de match sont fournis par l'organisation. Chaque équipe doit disposer de ses ballons d'échauffement.

#### **Article 8 : Règles du jeu et arbitrage**

En cas de blessure et en l'absence de remplaçant, il est possible de faire appel à un joueur d'une autre équipe (même entreprise ou autre).

Conditions obligatoires :

1. Accord du responsable de l'équipe adverse,
2. Accord du responsable de l'équipe d'origine du joueur,
3. Validation par un officiel de l'épreuve.

Conséquence : tout match joué avec un joueur extérieur est automatiquement perdu (score équivalent à un forfait).

Sauf spécification particulière, les **règles officielles de la Fédération Française de Volley-ball (FFVB)** s'appliquent.

#### **Article 9 : Sécurité et comportement**

Les participants doivent respecter les valeurs du sport d'entreprise : fair-play, respect des adversaires, des officiels et du matériel.

Une attitude antisportive ou un manquement au règlement peut entraîner :

- La perte du match,
- L'exclusion du tournoi,
- Sanctions disciplinaires.

#### **Article 10 : Sécurité et comportement**

Le planning détaillé des rencontres sera communiqué à l'approche de la compétition sur le site Internet des JNSE.

